

SYNTHESE

Etude de faisabilité d'un parc d'activités structuré autour d'un centre technique d'éco-industrie sur le territoire de La Courneuve

*Etude commandée par la Communauté d'Agglomération Plaine Commune, confiée après appel d'offres au bureau d'études **DSA Environnement** (dsaenvironnement.com)*

SOMMAIRE

I - Rappel des objectifs de la mission

II - Quelques définitions

III - Etat des Lieux – analyse des enjeux

IV - Objectifs et actions à mettre en œuvre sur Plaine Commune

I - Rappel des objectifs de la mission

- Appréhender au sein de la zone d'activités Jean Mermoz de la ville de La Courneuve, la faisabilité économique, technique, juridique et financière de la création d'un centre technique des éco-industries,
- Apprécier d'un point de vue stratégique, les possibles complémentarités avec la mise en place, à terme, d'une technopole «éco-industrielle» sur le territoire de Bobigny, mais aussi avec les projets portés par d'autres communes du département.

II - Quelques définitions

Le renforcement de la législation environnementale, l'aspiration de notre société à une amélioration de la qualité de la vie, la diffusion du concept de développement durable ouvrent de larges perspectives aux activités économiques liées à l'environnement. En plein essor, ces activités offrent des opportunités pour l'économie régionale et le développement local.

▪ De l'éco-industrie aux éco-activités

Les Éco-industries se définissent comme les « activités qui produisent des biens et des services capables de mesurer, de prévenir, de limiter ou de corriger les impacts environnementaux tels que la pollution de l'eau, de l'air, du sol, ainsi que les problèmes liés aux déchets, au bruit et aux écosystèmes » ; elles utilisent un ensemble de savoir-faire et de techniques pour mesurer ou réduire l'impact sur l'environnement d'une activité, d'un procédé ou d'un produit. Ces technologies peuvent revêtir :

- un caractère générique (technologies à applications multiples, et en particulier dans le domaine de l'environnement) ; les technologies sobres et propres sont, dans ce sens, des technologies de l'environnement (TDE) ;
- ou un caractère plus spécifique (applications essentiellement dans le domaine de l'environnement).

Elles peuvent également prendre la forme, plus complexe, de savoir-faire et de prestations intellectuelles associés à des techniques industrielles.

C'est pourquoi il est plus adapté de parler de manière plus générale d'éco-activités plutôt que d'éco-industries.

Ces éco-activités peuvent être exercées par des administrations publiques telles que les communes ou les syndicats intercommunaux, ou par des entreprises privées qu'on peut alors qualifier d'"**éco-entreprises**".

Celles-ci peuvent se regrouper dans des **parcs d'éco-activités simples** ou structurés autour d'un équipement permettant de créer une dynamique locale et un apport de compétences « mutualisé » (laboratoires de recherche,...). On parle alors de **pôles d'éco-activités**. Ces pôles permettent de favoriser la « fertilisation croisée » entre la Recherche, l'Enseignement et l'Entreprise.

Exemples

On recense en France une dizaine de **pôles locaux ou régionaux**, dont certains sont encore en phase de démarrage :

- NANCIE - Centre International de l'Eau, Nancy
- "Pôle environnement Lyon Rhône Alpes",
- EA Pôle de l'eau – région Provence – Alpes – Côte d'Azur,
- "Europole de l'Arbois",
- "Myriapolis - Pôle Eco-industries d'Alès"

▪ Ecologie industrielle :

Différents concepts sont apparus ces dernières années en lien avec les objectifs de développement durable. Même si les principes et les objectifs sont généralement similaires, ces concepts sont liés à des démarches différentes. En particulier, le **concept d'écologie industrielle** s'est développé sur

certaines sites et surtout au sein de certaines entreprises. L'écologie industrielle propose de considérer le système industriel comme une forme particulière d'écosystème. La démarche offre une vision nouvelle de nos modes de production et de consommation et révèle des potentiels importants de diminution des impacts environnementaux par une restructuration de l'ensemble des activités économiques.

Les principes soutenus par l'écologie industrielle, **par exemple utiliser les déchets comme des ressources et diminuer l'intensité matérielle des produits**, ne sont pas nouveaux dans les pratiques industrielles et de nombreuses applications ponctuelles existent au sein des activités économiques. L'écologie industrielle offre un cadre d'action pour intégrer dans l'ensemble du système économique des voies de mise en œuvre plus systématiques des démarches telles que la réutilisation et la dématérialisation au sein d'une communauté d'acteurs (collectivité territoriale, partenaires socio-économiques, fournisseurs, distributeurs...).

L'écologie industrielle conçoit le développement économique comme un système de production et de consommation locale fonctionnant le plus possible en boucle fermée.

Elle aboutit à la création de **réseaux éco-industriels** d'entreprises qui coopèrent notamment pour optimiser l'usage des ressources. Les parcs éco-industriels sont une application particulière de cette logique d'éco-réseau à une zone géographique précise.

Ainsi, un parc d'éco-activités (selon le concept des éco-industries ou des éco-activités) peut éventuellement fonctionner selon les principes de l'écologie industrielle, mais pas nécessairement. Par ailleurs un parc éco-industriel (selon le concept de l'écologie industrielle) ne regroupe pas que des éco-activités (exemple des complexes aciéries-engrais-cimenteries).

Exemples

En France, l'intérêt pour l'écologie industrielle est grandissant. Des acteurs universitaires, industriels, politiques et socio-économiques participent et assistent depuis quelques années au lancement d'initiatives d'écologie industrielle sur le territoire français. On peut citer à titre d'exemples :

- Les projets en œuvre dans les collectivités territoriales : la Communauté Urbaine de Dunkerque, Chalon-sur-Saône, le Pays Mantois...
- La création d'un Pôle français de l'écologie industrielle par l'association Auxilia et la Cité des matières,
- Les initiatives de l'association ECOPAL sur la zone industrielle de Grande Synthèse et dans le Dunkerquois,

Stratégie local et régional de développement des territoires : de nouveaux concepts

Afin de pallier la diversité et l'hétérogénéité des éco-entreprises, des stratégies locales ou régionales de développement de réseaux territoriaux d'entreprises du secteur de l'industrie de l'environnement sont apparues dans les années 1990. Ces stratégies de mise en réseau reçoivent le soutien des collectivités territoriales en raison des retombées en termes d'image et de la dynamique de la filière (innovation, développement,...). **De nombreux termes sont apparus, souvent confondus les uns avec les autres, fruit de démarches de communication et de marketing mises en place pour favoriser le développement des territoires :**

⇒ **Le Technopôle ou la Technopôle** est un outil de développement économique au service d'un territoire. Le technopôle est une zone d'activités économiques fondée sur un pôle de compétence scientifique et technologique (laboratoire universitaire); les entreprises sont accompagnées à tous les stades de leur développement (incubateur, pépinière, hôtel d'entreprises).

Au masculin, il est généralement lié à une thématique particulière (biotechnologies, ...).

Au féminin, l'ensemble d'une agglomération est considéré comme servant de berceau aux entreprises innovantes. Il ou elle peut être :

- **Centralisé** : espace sur lequel s'exerce l'effet structurant d'un équipement, noyau dynamique irriguant le développement
- **Décentralisé** : l'activité de développement économique de l'équipe du technopôle irrigue un ensemble de sites.

- ⇒ Le **parc** est un espace regroupant des entreprises, zone d'activité classique ne disposant pas nécessairement d'un élément structurant.
- ⇒ Dans le cadre des **éco-activités**, on trouve alors :
 - **des éco-pôles** : suivant les cas, il s'agit d'un ensemble d'activités éducatives, pédagogiques, de formation, d'animation, d'interprétation (exemple : Ecopole de Nantes, Ecopole de Bourogne, Ecopole du Forez) ou d'un site d'accueil des équipements de traitement des eaux et des déchets (exemple : Ecopole d'Angoulême, de Chalon en Champagne, de Frégeneuil, de Maubeuge) ou un site d'accueil d'éco activités (exemple : l'Ecopole de Pont-Audemer)
 - **des pôles éco-techniques, pôles éco-industries ou éco-industriels** : les pôles d'éco-activités permettent de favoriser la « fertilisation croisée » entre la Recherche, l'Enseignement et l'Entreprise, autour d'un équipement structurant. Ces parcs d'activités accueillent des entreprises du domaine des éco activités; on parlera suivant la nature des activités de pôle éco-industriels ou de pôle éco-techniques ; exemples : le pôle éco-industries d'Alès ; le pôle éco-technique de Savoie
 - **des éco-parcs** : parc d'activités accueillant des activités de recherche, d'enseignement, et des activités de production mais dont l'aménagement et la gestion environnementale sont exemplaires : technique alternative de gestion des eaux, utilisation du génie écologique, production d'énergie renouvelable, maîtrise des impacts environnementaux, bâtiments passifs, gestion différenciée des paysages, ... (exemple : Dyfi Eco-Parc (Pays de Galles), Environnement Park à Turin)
 - **des parcs éco-industriels** (au sens des éco-activités), parc d'éco-activités, etc.
- ⇒ Des associations et des sociétés ont par ailleurs créé **des labels et des marques**, comme :
 - **Le label « technopole » propriété de FTEI** (France Technopole Entreprises Innovation). FTEI a fusionné récemment avec France Incubation pour donner RETIS ; Support de la politique de développement d'un territoire à partir de l'innovation, la technopole favorise la fertilisation croisée : création d'activités innovantes, animation et mise en réseau des compétences, promotion du territoire : telles sont les différentes composantes de la dynamique technopolitaine. Le label technopole est décerné par Retis, relais national de l'IASP (International Association of Science Parks). Retis compte 49 technopoles, dont certaines intègrent un CEEI et la plupart une fonction incubation.
Exemple : Savoie Technolac dans lequel on trouve le Pôle éco-technique de Savoie.
 - **La marque Ecosite** : elle qualifie un centre de démonstration consacré à l'innovation et aux transferts de connaissance pour la protection de l'environnement et le développement soutenable et équitable. **Exemple : l'Ecosite de Mèze**

Quelques chiffres clés :

- Plus de 7 000 entreprises - 150 000 personnes au minimum - Chiffre d'affaires : plus de 25 milliards d'euros, représentant environ 1% de la production nationale - En 2004, la croissance du chiffre d'affaires des éco-entreprises était de 8,5%, avec une croissance de 25,4% du secteur de la récupération.

III - Etat des Lieux – analyse des enjeux

La filière éco industrielle : bien implantée en Ile-de-France

- ⇒ Volume d'emplois directs en Ile-de-France : entre 45 000 et 50 000 salariés.
- ⇒ Deux principaux pôles d'emploi : les déchets et l'eau

- ⇒ **Des projets de pôles dédiés**, d'éco parcs, d'éco sites qui se multiplient, mais **aucun n'a cependant vraiment « décollé » ou sont toujours à l'étude** (Blanc Mesnil, Bobigny, Montreuil, Eco Pole de Sénart, cité de l'eau à Colombes).

Les perspectives de développement en Ile-de-France

- ⇒ Développement soutenu du marché des éco industries et développement des activités préventives : énergie, HQE, éco conception, éco aménagement

Les éco industries sur Plaine Commune

- ⇒ On recense plus de 171 entreprises pouvant être classées sous le vocable éco industries, représentant plus de 3 500 salariés. 106 entreprises ont moins de 9 salariés, 3 ont plus de 200 salariés.
- ⇒ Les activités éco industrielles se caractérisent par une dominante récupération et traitement : nombreuses TPE TPI mais aussi des sociétés de grande taille : SIDEREM, PAPREC, COTEBA (750 salariés).
- ⇒ Ces entreprises connaissent un fort taux de croissance et développent leurs activités vers d'autres domaines (Déchets d'équipement électriques et électronique).

Les enjeux de la filière et du contexte sur Plaine Commune

- ⇒ Un important potentiel de développement dû à la réglementation (D3E, développement de la collecte sélective, ...), aux conditions du marché et aux atouts du site (infrastructures, proche des gisements, ...)
- ⇒ Un déficit d'image et d'attractivité des activités et de leur environnement
- ⇒ Sur Plaine Commune: on peut distinguer 3 orientations en cours de définition:
 - L'ECOPARC d'Île Saint Denis en cours d'étude: activités tertiaires, PME PMI TPE non polluantes, hôtel d'entreprises, ...
 - LE POLE ECOTECHNIQUE - ZAE Jean Mermoz: activités industrielles et de services et L'université de Villetaneuse Paris XIII: centre de recherche, centre d'essai, ...

Des laboratoires de recherche sur Plaine Commune, des partenaires scientifiques et techniques :

Deux laboratoires de recherche implantés sur plaine Commune travaillent dans le champ des éco industries mais ne travaillent pas avec les éco industries du secteur:

- Laboratoire d'Ingénierie des Matériaux et des Hautes Pressions – CNRS Villetaneuse :
 - Contrats de recherche avec l'industrie automobile notamment dans les domaines du traitement de l'air et de l'énergie
- Laboratoire des Propriétés Mécaniques et Thermodynamiques des Matériaux – CNRS Villetaneuse : contrats de recherche dans les domaines de l'éco conception

Plusieurs de centre de transfert technologique : Innotech, CRITE Ile de France

Formation :

- Il n'y a pas aujourd'hui une offre de formation continue sur le territoire de Plaine Commune, tout est à faire dans les différents domaines de l'éco activités!

Synthèse et enjeux :

- Des atouts au niveau du territoire de Plaine Commune pour développement et accueillir des éco industries
- Un positionnement régional à mettre en valeur et structurer les activités existantes et l'interface entre les pôles
- Un besoin de coordination des actions sur le territoire de Plaine Commune et avec les autres projets (Blanc Mesnil, Bobigny, Romainville)

IV - Objectifs et actions à mettre en œuvre sur Plaine Commune

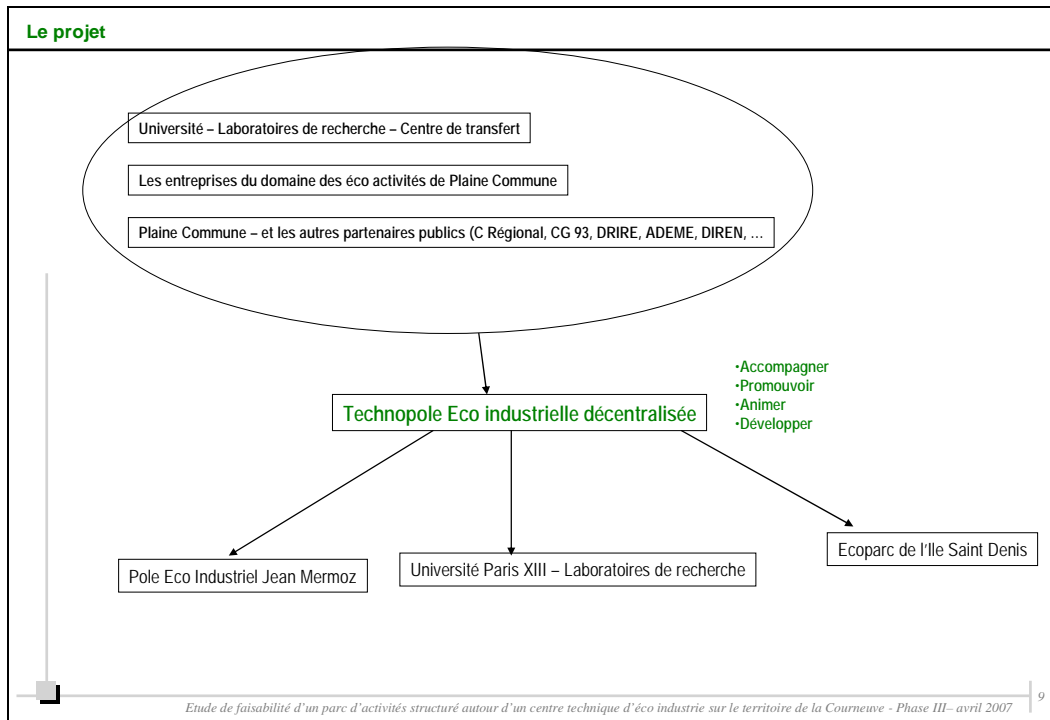
Objectifs :

- Nécessité de requalifier la ZAE Jean Mermoz et de renforcer les activités existantes par l'implantation d'activités à plus forte valeur ajoutée : éco industries de transformation ou de production (parc éco industriel, pôle éco technique)
- Mettre en place des outils de développement, de promotion, d'accompagnement et de coordination

Les actions à conduire :

1. **Remettre à niveau la ZAE Jean Mermoz et structurer la ZAE en pôle éco technique de la Technopole Eco industrielle de Plaine Commune:** en concertation avec les entreprises remise à niveau du domaine public et des parcelles privées: charte qualité environnemental avec les entreprises
 - **accompagner les entreprises par rapport à la qualité de leurs parcelles:**
 - Management environnemental : mise en place d'une **Charte Qualité Environnementale avec les entreprises** en s'appuyant sur les entreprises certifiées ISO 14001 (PAPEREC, SIDEREM) – Partenaires : Conseil Régional – ADEME
 - création d'un poste d'«animateur-développeur» du pôle éco technique Jean Mermoz (poste commun avec le poste d'animateur de la Technopole Eoc industrielle de Plaine Commune
 - **engager la requalification de la ZAE en introduisant les principes de l'éco aménagement** et de l'éco gestion (en phase avec le Plan Communautaire de l'Environnement) – Partenaires : Conseil Régional – ADEME – Conseil Général – Caisse des dépôts – DIREN – DRIRE
 - **favoriser l'accueil d'entreprises éco industrielles sur le pôle :** dans les filières D3E, dans les domaines de l'énergie, ... : actions commerciales
2. **Créer une technopole décentralisée de l'environnement : Plaine Commune Technopole Eco industrielle**
 - **Une technopole décentralisée** s'appuyant sur:
 - ZAE Jean Mermoz : pôle éco technique
 - CNRS Villetaneuse : pôle recherche
 - Ile Saint Denis : éco parc
 - Structures de développement : pépinière de La Courneuve, ...
 - **Objets :**
 - Promouvoir les éco activités
 - Sensibiliser, informer, animer, coordonner les actions
 - Assister les adhérents et notamment les entreprises dans leur développement
 - Faire l'interface entre les différents acteurs et notamment les Universités
 - **Une association Loi 1901**
 - **Domaines d'intervention : l'accompagnement au développement économique dans le champ des éco activités:**
 - La valorisation des déchets
 - L'énergie: confort climatique, maîtrise de la demande en énergie, développement des énergies renouvelables

- L'éco aménagement : HQE2R , HQE , Palme, Minergie, ...
- L'éco conception : matériaux, bâtiments, ...
- Dépollution : traitement des sols pollués, traitement de l'air (cov, hap, ...)
- **Ses membres :**
 - La Communauté d'Agglomération Plaine Commune
 - Collège des entreprises : les éco activités de Plaine Commune
 - Collège scientifique : les laboratoires du CNRS, INNOTECH
- **Les partenaires associés :** Conseil Régional, DRIRE, DIREN, ADEME, Conseil Général 93, Caisse des Dépôts, CCIP, EDF
- **Ses activités :**
 - Porter les projets de requalification de la ZAE Jean Mermoz, les projets des entreprises: ingénierie de projet, ingénierie financière
 - Prospector, promouvoir, accompagner, communiquer, développer
- **Ses moyens:**
 - Techniques : dans les locaux de Plaine Commune Promotion dans un premier temps ; à moyen terme, un centre de ressource
 - Humains :
 - Un chargé de mission
 - Des chargés de projet : contrat d'étude avec Université et entreprises, ADEME, Conseil Régional
- **Mise en œuvre :**
 - Dans un premier temps: portage par Plaine Commune Promotion du poste de chargé de mission, puis création et développement de l'association.
 - Définir précisément un programme d'actions mobilisateur en partenariat avec les acteurs régionaux:
 - Actions de promotion: colloques, répertoire - annuaire: « Eco guide », site internet, actions de formation en direction des maîtres d'œuvre (éco aménagement: HQE2R , éco certification, ...), en direction des entreprises: mettre en place les certificats énergies, émissions de CO2, les Certificats Verts, ...
 - Actions de recherche développement : premières actions de partenariat entre les laboratoires de recherche - les entreprises
 - Actions de maillage: mise en place des premiers outils (charte qualité de la ZAE Jean Mermoz, Annuaire des entreprises, ...)



3. Créer un poste de chargé de mission : éco développeur :

- **Objectifs:**
 - Animer, communiquer
 - Favoriser l'émergence de nouveaux projets
 - Accompagner les porteurs de projet
 - Répondre aux attentes des entreprises
 - Favoriser le transfert technologique et la collaboration Université/Entreprises
- **Profil:**
 - Compétences dans l'animation de réseau d'acteurs,
 - Connaissance des éco activités, des éco industries
 - Compétences dans le montage de projet sur le plan juridique et financier
- **Mise en œuvre:**
 - Création d'un poste de chargé de mission au sein de Plaine Commune Promotion avec le soutien de Plaine Commune et de ses partenaires (Conseils Régionale Ile de France, DIREN, DRIRE, ...)
 - Création de l'association et mise en place des premières actions